

justice, sous peine d'être severement châtié & de payer 20000. pistolles, outre le don gratuit de cent mille écus qu'elle a déjà demandé pour l'Empereur.

Regimens
Piémontois
envoyez en
Sardaigne.

XVI. Les deux Regimens Piémontois qui étoient à *Syracuse* ont été embarquez sur 2. Vaisseaux Anglois pour être transportez en *Sardaigne*, & prendre possession de cette Isle. On attendoit (ce 8. Juin) le retour de ces Bâtimens, avec l'avis de l'évacuation de ce Royaume, pour commencer l'embarquement des Troupes Espagnoles qui étoient encore pour lors cantonnées à *Termini*, *Trapani*, & *Salonta*; consistant en 10000. hommes d'Infanterie & 6000. de Cavalerie. Le Marquis de St. Remy qui étoit à *Palerme*, a reçu par un Exprés de *Turin* la Patente de S. M. S. pour aller en *Sardaigne* en qualité de Viceroy.

Entrée du
Duc de Mon.
teleon à Pa
lerme.

XVII. Le 6. le Duc de Monteleon Viceroy de Sicile, vint de *Messine* à *Palerme*, & fit son entrée publique dans cette Ville, où il a reçu au nom de l'Empereur le Serment de fidélité du Magistrat, de la Noblesse & de toutes les Cours superieures. S. E. dans plusieurs Conférences qu'elle a eu avec le Comte de Merci, a travaillé conjointement avec ce General au Reglement pour le Gouvernement de ce Royaume, tant pour ce qui regarde le Civil que le Militaire.

XVIII. Vers le 20. les Galeres de *Malte* arriverent à *Baya* ayant à bord le Marquis d'Almanaras qui va à la Cour de *Vienne* notifier à l'Empereur l'élection du Grand Maître de cet Ordre, & féliciter Sa M. Imp. sur l'acquisition de la *Sicile*. On mande de ce
Ro-